



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Le présent document n'est pas requis en vertu de législation locale, mais est fourni à titre d'information
US OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200) et Canada SIMDUT 2015
qui comprend la Loi sur les produits dangereux (HPA) modifiée et le Règlement sur les
produits dangereux (HPR)

Date d'émission 24-janv.-2019

Date de révision 11-okt.-2023

Numéro de révision 3

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit RC-1 Medium Press Fit Retaining Compound

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit RC-1

Synonymes RC-1

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Conserver les pièces non filetées et assemblées par pression

Restrictions d'utilisation Aucun connu

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateurs du fournisseurs initiaux

Babac	HLC
2355 Rue Florian	1000 rue des Riveurs
Montreal, QC H2K-2P6	Lévis, QC G6Y 9G3
(p) 514-527-8261	infos@cycleslambert.com
(f) 514-522-4111	(p) +1 (0)418 835 16 85
	(f) +1 (0)800 461 16 85

Live To Play Sports
1465 Kebet Way
Port Coquitlam, BC
604-552-2930

Adresse du fournisseur

Park Tool Company
5115 Hadley Avenue N
St Paul, MN 55128
+1 651-777-6868

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence No de téléphone de Chemtrec :+1 703 527-3887 (International) ou 1 800 424-9300 (Amérique du Nord)

2. Identification des dangers

Classification

Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Danger

Mentions de danger

Nocif par inhalation.
 Provoque une irritation cutanée.
 Provoque des lésions oculaires graves.
 Peut provoquer une allergie cutanée.
 Susceptible de provoquer le cancer.



Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation.
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
 Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.
 Il ne faut pas que les vêtements de travail contaminés quittent le lieu de travail.

Conseils de prudence - Réponse

Traitement spécifique (voir les instructions de premiers soins supplémentaires sur cette étiquette). EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clé.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Toxicité aiguë inconnue

95.2 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

Autres renseignements

Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif par contact cutané.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

Mélange

Synonymes

RC-1

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro	Date de dépôt LCRMD
--------------	---------	------------	--------	---------------------

			d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Acide prop-2-énoïque, 2-méthyl-, (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-2,1-éthanediy)ester	24448-20-2	30-39	-	-
Méthacrylate d'hydroxypropyle	27813-02-1	20-29	-	-
Méthacrylate de 3,5,5-triméthylcyclohexyle	7779-31-9	10-19	-	-
Acide prop-2-énoïque, 2-méthyl-, 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazaxadécane-1,16-diylester	72869-86-4	5-9	-	-
Acide acrylique	79-10-7	3-<5	-	-
Cumène	98-82-8	<=1	-	-
Acide acétique, 2-phénylhydrazide	114-83-0	<=1	-	-

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux

Une consultation médicale immédiate est requise. Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Inhalation

Déplacer à l'air frais. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Contact avec les yeux

Consulter immédiatement un médecin. Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Obtenir des soins médicaux.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes

Sensation de brûlure. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Toux ou respiration sifflante. Difficulté à respirer.

Effets d'une exposition

Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins

Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter en fonction des

symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	CO2, poudre chimique sèche, sable sec, mousse antialcool.
Moyens d'extinction inappropriés	Eau.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Le produit est ou contient un sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité au choc	Aucun.
Sensibilité à la décharge électrostatique	Aucun.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.
Autres renseignements	Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
Méthodes de nettoyage	Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. S'assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.
--	--

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage	Conservé les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef. Conservé hors de la portée des enfants.
---------------------------------	--

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH	
Acide acrylique 79-10-7	TWA: 2 ppm S*	(vacated) TWA: 10 ppm (vacated) TWA: 30 mg/m ³ (vacated) S*	TWA: 2 ppm TWA: 6 mg/m ³	
Cumène 98-82-8	TWA: 5 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 245 mg/m ³ (vacated) TWA: 50 ppm (vacated) TWA: 245 mg/m ³ (vacated) S* S*	IDLH: 900 ppm TWA: 50 ppm TWA: 245 mg/m ³	
Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Acide acrylique 79-10-7	TWA: 2 ppm TWA: 5.9 mg/m ³ Skin	TWA: 2 ppm Skin Adverse reproductive effect	TWA: 2 ppm Skin	TWA: 2 ppm TWA: 5.9 mg/m ³ Skin
Cumène 98-82-8	TWA: 50 ppm TWA: 246 mg/m ³	TWA: 25 ppm STEL: 75 ppm	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 246 mg/m ³

Nom chimique	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve-et-Labrador	Nouvelle-Écosse
Acide acrylique	TWA: 2 ppm Skin	TWA: 2 ppm Skin	TWA: 2 ppm Skin	TWA: 2 ppm Skin
Cumène	TWA: 5 ppm	TWA: 50 ppm	TWA: 5 ppm	TWA: 5 ppm

Nom chimique	Nunavut	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	Yukon
Acide acrylique	TWA: 2 ppm STEL: 4 ppm Skin	TWA: 2 ppm	TWA: 2 ppm STEL: 4 ppm Skin	
Cumène	TWA: 50 ppm STEL: 74 ppm	TWA: 5 ppm	TWA: 50 ppm STEL: 74 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 245 mg/m ³ STEL: 75 ppm STEL: 365 mg/m ³ Skin

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection des mains Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Contrôles d'exposition liés à la Aucune mesure environnementale particulière n'est requise.

protection de l'environnement

Considérations générales sur l'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique	Liquide
Couleur	Vert
Odeur	Caractéristique
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible

Propriété**Valeurs****Remarques • Méthode**

pH		Aucune donnée disponible
Point de fusion / point de congélation		Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	$\geq 170 \text{ }^\circ\text{C} / \geq 338 \text{ }^\circ\text{F}$	
Point d'éclair	$95 \text{ }^\circ\text{C} / 203 \text{ }^\circ\text{F}$	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible
Inflammabilité		Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité		Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité		Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	$\leq 0.1 \text{ hPa} (\leq 0.1 \text{ mm Hg})$	@ 20 °C
Densité de vapeur relative		Aucune donnée disponible
Densité relative		Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau	Non miscible dans l'eau	
Solubilité(s)		Aucune donnée disponible
Coefficient de partage		Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation		Aucune donnée disponible
Température de décomposition		Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique		Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique	1,500 mPa s	@ 20 °C

Autres renseignements

Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV	0.70
VOC	~ 7.7 g/l / ~ 0.06 lb/gal
Masse volumique du liquide	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	~ 1.1 g/cm ³ (~ 9.1795 lbs/gal) @20°C

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter	Chaleur excessive.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation des voies respiratoires. Nocif par inhalation. (sur la base des composants).
Contact avec les yeux	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque des lésions oculaires graves. Peut causer une lésion irréversible aux yeux.
Contact avec la peau	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Provoque une irritation cutanée. (sur la base des composants). Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Peut être nocif par contact cutané.
Ingestion	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée. Peut être nocif en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Rougeurs. Combustion. Peut causer la cécité. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Peut causer une rougeur et un larmolement des yeux. Toux ou respiration sifflante.
------------------	---

Toxicité aiguë	Nocif par inhalation.
-----------------------	-----------------------

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH:

ETAmél (orale)	> 2,000 mg/kg
ETAmél (cutané)	> 2,000 mg/kg
ETAmél (inhalation-vapeur)	> 20 mg/l
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	1.5 mg/l

Toxicité aiguë inconnue

95.2 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Méthacrylate d'hydroxypropyle	= 11200 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	-
Acide prop-2-énoïque, 2-méthyl-, 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diylester	-	> 2000 mg/kg (Rat)	-

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Acide acrylique	= 193 mg/kg (Rat)	1100 mg/kg (Rabbit)	= 3.6 mg/L (Rat) 4 h = 11.1 mg/L (Rat) 1 h
Cumène	= 1400 mg/kg (Rat)	= 12300 µL/kg (Rabbit)	> 3577 ppm (Rat) 6 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque des brûlures. Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Contient un carcinogène connu ou suspecté. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Susceptible de provoquer le cancer.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Acide acrylique 79-10-7	-	Group 3	-	-
Cumène 98-82-8	A3	Group 2B	Reasonably Anticipated	X

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les humains

NTP (programme national de toxicologie)

Raisonnement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène pour l'homme

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction Contient un agent toxique pour la reproduction connu ou suspecté. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Effets sur les organes cibles Appareil respiratoire. Yeux. Peau. Système nerveux central.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Acide acrylique 79-10-7	EC50: =0.17mg/L (96h, Pseudokirchneriella	LC50: =222mg/L (96h, Brachydanio rerio)	-	EC50: =95mg/L (48h, Daphnia magna)

	subcapitata) EC50: =0.04mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus)			
Cumène 98-82-8	EC50: =2.6mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: 6.04 - 6.61mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =4.8mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =2.7mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =5.1mg/L (96h, Poecilia reticulata)	-	EC50: =0.6mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: 7.9 - 14.1mg/L (48h, Daphnia magna)

Persistence et dégradation Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Méthacrylate d'hydroxypropyle 27813-02-1	0.97
Méthacrylate de 3,5,5-triméthylcyclohexyle 7779-31-9	5.25
Acide acrylique 79-10-7	0.46
Cumène 98-82-8	3.55

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale, Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

Californie - Informations sur les déchets Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

14. Informations relatives au transport

DOT Non réglementé

TMD Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé

15. Informations sur la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et

d'environnement**Règlements internationaux**

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

Règlements fédéraux aux États-Unis**SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372.

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Acide acrylique - 79-10-7	1.0
Cumène - 98-82-8	0.1

SARA 311/312 Catégories de dangers

Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées.

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302).

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses	Quantité à déclarer (RQ)
Acide acrylique 79-10-7	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
Cumène 98-82-8	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65:

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Cumène - 98-82-8	Carcinogène

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Acide acrylique 79-10-7	X	X	X

Cumène 98-82-8	X	X	X
-------------------	---	---	---

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. Autres informations

NFPA	Risques pour la santé	3	Inflammabilité	1	Instabilité	0	Dangers particuliers	-
HMIS	Risques pour la santé	3	Inflammabilité	1	Dangers physiques	0	Protection individuelle	X

Légende Étoile des risques chroniques * = *Danger chronique pour la santé*

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau
+	Sensibilisants		

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESAs)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique

Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission 24-janv.-2019

Date de révision 11-okt.-2023

Note de révision Changement dans la classification du mélange.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique